



Comité Départemental De Voile de la Sarthe

*Assemblée Générale Ordinaire
Année 2022*



Ordre du Jour

- Rapport Moral
- Rapport d'activités
- Rapport sportif
- Rapport financier
- Vote des rapports
- Election au Conseil d'Administration
- Projet d'activités2023
- Projet de budget2023
- Cotisation 2023
- Questions diverses.

Hommages

La Grande Famille de la voile Départementale a été endeuillée cette d'année 2022. Nous avons perdu deux piliers de la voile sarthoise.

François TOUILLET vice-président du Comité Départemental de Voile durant la mandature 2013 – 2016 a été également Vice président du Club de Voile de La Flèche de 2010 à 2018. Cet infatigable bénévole licencié depuis 2007 a été membre du bureau dès 2009. Il était très impliqué dans la vie associative Sarthois particulièrement dans le secteur automobile.

Muriel PIERSON secrétaire adjointe de 2009 à 2015 du Comité Départemental de Voile mais aussi Présidente du Centre Nautique de Marçon. Licenciée en Sarthe depuis 2006, nous gardons en mémoire une femme engagée, bienveillante et prévenante.

Toutes nos pensées vont vers leurs familles et amis. Ce modeste hommage nous permet de nous souvenir de tous nos amis disparus qui nous ont accompagnés durant de nombreuses et belles années. Nous ne les oublions pas.

Présentation du Comité Départemental

Voile de la Sarthe

Le Comité Départemental de Voile est une association loi 1901 dont le siège est fixé à la Maison des Sports 29 boulevard Saint Michel 72000 Le Mans. L'association a été déclarée et enregistrée à la Préfecture de la Sarthe le 28 mai 1976 avec parution au JO du 28 mai 1976.

Le Comité Départemental est un organisme déconcentré de la Fédération Française de Voile (FFVOILE). Il est régi par les lois et règlements en vigueur, par les statuts et les règlements de la FFVOILE, par les présents statuts et le règlement intérieur du Comité Départemental et est constituée par la FFVOILE conformément à l'article 8 de ses statuts.

Il est, à ce titre, conjointement avec la FFVOILE et la Ligue, l'interlocuteur des organes et autorités politiques, administratifs et autres du Département ainsi que du mouvement sportif départemental

Les clubs Sarthois



Club Nautique du Val de Sarthe – Plan d'eau de la Gémerie

Club de Voile de La Flèche - Plan d'eau de La Monnerie



Club de Voile de Sillé-le Guillaume – Plan d'eau de Sillé-le Guillaume

Centre Nautique de Marçon – Plan d'eau de Varennes



Club de Voile de Marçon

Conseil d'Administration 2022

Prénom et Nom	Fonction
Caroline Lamoureux	Présidente
Jean-Luc Gauthier	Vice-président
Pascal Lainé	Secrétaire
Noël Douet	Trésorier
Fabrice Cerfeuillet	Secrétaire Adjoint
Jérôme Guillet	Trésorier Adjoint
Mickaël Rousseau Didier Brunet	Membres

Rapport Moral

Tout d'abord je tiens à remercier tous les membres du Conseil d'Administration qui ont œuvré sans faille tout au long de cette année. Je tiens également à remercier les présidents des clubs qui sont de droit membre du Conseil d'Administration. Ils ont une voix consultative au Conseil d'Administration. Ils sont consultés sur les projets, sur la vie du Comité. Le positionnement des clubs permet de rayonner sur tout le Département. Leur avis est important, ils sont avec nous au cœur du dispositif. Je n'oublie pas les permanents des clubs qui mettent en œuvre les projets et les actions de leurs clubs. Je les sollicite également pour avoir leur ressenti. Ils sont au plus près de nos adhérents.

La répartition sur les 4 clubs du Département des 4 fonctions du bureau exécutif est équilibrée. La création de commissions, Sportive et Développement, Arbitrage, Administrative permet à chacun de trouver sa place au sein du Comité.

Le Comité Départemental de Voile de la Sarthe est auprès des clubs en faisant le lien avec les institutions. Le Conseil Départemental, le CDOS, la Ligue et tous les agents qui nous aident, je les remercie pour l'attention qu'ils nous prêtent au quotidien.

Le Comité Départemental participe aux réunions des différents acteurs du monde socio-sportif. Ces liens, acquis et indispensables, permettent un bon fonctionnement en toute connaissance des réglementations, dans des conditions optimales. Les réglementations, les législations peuvent être sources de dysfonctionnements. Une veille constante, pertinente et rigoureuse permet un travail efficace et serein.

Le Conseil d'Administration s'est réuni avec des ordres du jour variés. Une partie statutaire, une partie Commissions et une partie dialogue ouvert qui permet à chaque club de parler de ses activités, d'échanger.

Nos thématiques cette année ont été le déploiement du plan de développement pluriannuel 2021-2024, l'organisation d'un stage départemental pour nos jeunes, la mise en place des Optimist ERPLAST pour amener nos jeunes vers le niveau Ligue. La construction et le suivi du calendrier, la réécriture des règlements sportifs, l'élaboration des dossiers de subvention et leur répartition. Le sport bien-être, la Voile Entreprise, la voile scolaire, Toutes Voiles Dehors, l'ouverture à la location durant la période de l'été. Vie des clubs avec les Ecoles de sport, les entraînements de leurs équipes, la

participation aux régates Régionales et plus. J'en oublie certainement, mais tous les volets de nos activités peuvent être discutés.

Des facteurs extérieurs ont aussi impacté nos actions. Une météo alternant canicule et intempérie. L'état de nos plans d'eau, prolifération des algues, écosystème aquatique délicat. Il faut aussi se préparer à des mutations environnementales, financières qui vont impacter nos activités. Le prix du carburant, l'éco responsabilité des déplacements. Les schémas de nos régates pour répondre à ces exigences devront être adaptés.

Les clubs du Département ont été exemplaires de par leurs engagements sur leur territoire, vis-à-vis de leurs adhérents, bénévoles et salariés mais aussi par le retour d'informations permanentes au CDV. Ils savent activer les différents leviers départementaux, régionaux ou nationaux mis à leur disposition.

Toutes nos réunions se sont déroulées dans un esprit de progrès, de projections. Une motivation sans faille et bienveillante. Le Conseil d'Administration du Comité Départemental de Voile cherche constamment à faire vivre la Voile en Sarthe.

Le développement des clubs de voile sarthois fait partie du rayonnement de notre Département. La voile en Sarthe a beaucoup d'atouts à nous de les mettre en avant

Rapport d'Activité

La vie du Conseil d'Administration

Nous avons réalisé six réunions Conseil d'Administration. Ces réunions se sont déroulés suivant un cadencement adapté aux échéances, en présentiel et en visio. Ce double dispositif permet la participation de tous. Un groupe de messagerie instantanée a été initié l'an dernier pour des échanges rapides. Le recours à ce dispositif est approprié pour des questions à échéances courtes. La fluidité d'information est essentielle.

Le Comité, par sa Présidente assiste aux réunions institutionnelles, Fédération Française de Voile, Ligue de Voile Pays de la Loire mais aussi le Comité Départemental Olympique et Sportif. La présence du Comité est nécessaire afin d'être connu et reconnu de nos institutions.

Toutes les décisions à prendre le sont lors de nos réunions. L'avis des présidents des clubs est demandé même s'ils ne votent pas. Un dialogue, le plus ouvert possible, est important pour une harmonisation du fonctionnement du Comité. Les thématiques sont très diverses, les Labels, les dossiers de subvention, les règlements départementaux, le calendrier des régates, les stages départementaux et ligériens, les régates régionale, les achats, le retour sur les organisations de régates, les réunions diverse....et j'en oublie certainement. Tous les sujets sont discutés et argumentés en toute transparence. Tous les sujets sont sur la table et l'implication des élus ne faiblit pas. Leur présence est régulière et active. Nous avons été contraint aux réunions visio, le retour au présentiel est plus convivial et la convivialité fait partie de notre ADN.

En cette fin d'année, nous devons remercier un de nos élus Didier BRUNET qui, pour des raisons personnelles, quitte son mandat. Collectivement nous le remercions et lui souhaitons bon vent.

Les Compétitions

Le calendrier des régates départementales comprend 32 régates en 22, 28 ont été réalisées. Le travail réalisé sur le calendrier est un exemple d'une bonne coopération des clubs. En effet chaque club étudie son calendrier en prenant en compte les desideratas des autres clubs. Deux à trois allers-retours mail permettent en 1 heure de réunion de valider le calendrier. Une coordination qui permet aux quatre clubs d'inscrire des régates Club, régates Critérium, Coupe Sarthe et des régates de Ligue. Maintenir le calendrier des régates départementales est un engagement de notre Comité.

Nos clubs sont en capacité d'accueillir des régates de Ligue à fort effectifs. Les clubs du Département ont accueilli des manches du Championnat Régional tels que Championnat de Ligue Jeunes, Championnat Handi-Valide et accueilleront en 2023 les Doubles et les Solitaires. Les atouts de nos plans d'eau sont multiples, organisation, réactivité mais l'un de nos points forts est la proximité de Centre d'Hébergement.

Cette année, cependant nous avons dû regretter des effectifs départementaux très, trop faibles. Un désintérêt pour la régate, ou tout simplement un changement de pratique. Plus de pratique loisir que de pratique compétitive. Un changement qui n'empêche pas nos licenciés de participer à de nouvelles expériences comme le circuit Flotte CO initié par la Ligue auquel nos régatiers participent avec plaisir. Le Comité les aidera aussi sur cette action.

Le calendrier départemental est impacté par le calendrier de la Ligue de Voile des Pays de la Loire. Trouver des dates en dehors de vacances scolaires, ponts et des différentes actions Ligériennes est de plus en plus compliqué. Une contrainte assumée par tous qui devrait s'alléger l'an prochain.

Le Comité Départemental a récompensé les régatiers du Département. La remise des trophées est un moment fort de l'année sportive. Même à minima, il était indispensable de procéder à cette proclamation de classements. Valoriser nos régatiers permet de mettre en avant le travail accompli par les clubs et leurs entraîneurs. C'est aussi mettre en avant l'organisation des régates départementales régis par les règles fédérales sur lesquels les clubs s'appuient. Planifier une régate requière des démarches administratives, de rechercher des arbitres régionaux. A l'heure actuel le Département

recense 10 arbitres régionaux Comité de Course et/ou jury, un arbitre jaugeur mesureur international, des bénévoles impliqués dans la sécurité mais aussi des bénévoles pouvant assurer les classements et la diffusion des résultats et aussi des bénévoles pour coordonner la journée (lots, pots, photos...)

Le Comité aide les licenciés intéressés par ces fonctions. Des subventions sont aussi allouées pour les régatiers souhaitant se former au sein de structures fédérales, tel que le stage à l'Ecole Nationale de Voile. Des aides à l'organisation des régates sont allouées vers les clubs par le Comité via des subventions du Conseil Départemental. Une aide dédiée aux jeunes des écoles de sport est accordée au regard de leur participation.

Le Comité Départemental aide les clubs dans les différentes phases de la réalisation des régates. Il est le garant de la bonne application des règles fédérales et de l'application des règlements départementaux. Le respect de tous est indispensable, aucun débordement ne peut être toléré. Le Fair Play pour tous et vers tous est le maître mot.

Le Comité se fait le relai des formations Arbitrage de la Ligue et/ou de la Fédération Française de Voile qu'il peut subventionner.

L'engagement des clubs et des licenciés est réel. A nous de nous réinventer tout en gardant à l'esprit notre cœur d'activité qui est la Voile.

Les licenciés(es)

Une licence c'est un engagement moral vers une Fédération Sportive. Elle permet de participer aux compétitions dans un cadre défini, sécurisé et approprié à la pratique sportive ou de loisir. C'est le nombre de licences qui permet de déterminer le nombre d'adeptes pour un sport. Pour ce qui nous concerne le Comité Départemental recense 208 licenciés contre 194 licenciés en 2021. Pour les licenciés passeport voile 361 en 2022 pour 259 en 2021. Ceux-ci correspondent aux stagiaires d'été et quelques stagiaires durant l'année.

Le nombre de licenciés est en augmentation constante depuis 4 ans. C'est un très bon et pertinent challenge pour nos clubs, malgré l'éloignement de notre territoire de la mer.

Le mérite de cette réussite revient aux clubs qui mettent tout en œuvre sans relâche pour faire découvrir la Voile, pour assurer des entraînements appropriés et conseiller les adhérents afin qu'ils puissent pratiquer à leur mesure. Les atouts pour nos licenciés sont liés à la tarification des adhésions de nos clubs, à l'encadrement tout au long de l'année, à des plans d'eau accessibles et des salariés très impliqués. Nous n'avons pas les contraintes de la navigation en mer avec les marées, la houle..... Tout au long de l'année nous pouvons naviguer. Nos licenciés peuvent acquérir une très bonne technique du fait de la configuration des plans d'eau. C'est très appréciable et permet une bonne pratique efficace et pragmatique de l'utilisation du matériel. Le rapport sportif va revenir plus en détail sur les licenciés et les classements.

Nous pouvons nous enorgueillir de régatiers qui s'illustrent sur des parcours emblématiques de la voile, tels que la MINI 6.50, les courses EDHEC mais aussi performant sur les régates régionales et nationales.

Une mention également pour l'équipe départementale Handi-Valide solitaire, qui s'illustre sur les classements départementaux, régionaux et sur le Championnat de France. Le Comité Départemental soutien ces équipes et les clubs pour l'entretien, le déplacement et l'entraînement des équipes.

Le Développement

Le développement de notre Comité se base sur plusieurs axes. L'axe principal étant le recrutement des jeunes. Nos jeunes régatiers sont l'avenir de nos clubs. Nous sommes en capacité de les mener de l'initiation au perfectionnement ; de la régates de club au championnat régional voir championnat de France. Pour ce faire, nous avons fait l'acquisition de 5 Optimist ERPLAST neufs répartis sur les clubs du département. Un investissement lourd mais nécessaire. La remise à hauteur de la flotte régates en plus de la flotte Ecole de Sport, permet à nos régatiers sarthois d'être à égalité avec leurs camarades ligériens. Ils participent au stage initié par la Ligue à l'Ecole Nationale de Voile à Quiberon.

Des jeunes adolescences performant également en ILCA. Ils s'entraînent dans des pôles espoirs mais gardent avec fierté leurs licences en Sarthe. Le Comité les soutiens financièrement pour leur entraînements.

Le développement s'axe également sur le sport santé, la voile entreprise. Des pistes sont à l'étude concernant des actions de loisirs dans des clubs ayant plus de difficultés de recrutement. Nos clubs sont dans des zones rurales ou la culture voile n'est pas acquise. Pourtant de nombreuses actions sont possibles vers ce public.

La Formation

Le Comité garde aussi un volet sur la formation. La formation des bénévoles des clubs, le suivi des arbitres, ainsi que les régatiers. C'est ainsi que les formations du CDOS sont subventionnées tel que les formations PSC1 initiation ou recyclage, les formations sur la comptabilité, la communication.

Les différents permis sont aidés, les formations spécifiques telles que les formations accompagnants Handis peuvent être subventionnées. Les demandes spécifiques argumentées par les clubs peuvent être soutenues.

Les stages pour nos jeunes qu'ils soient départementaux ou régionaux sont aidés pour que le plus grand nombre puisse en profiter. Il ne faut pas que le cout d'une formation soit un frein.

La Communication

Depuis plusieurs années, le Comité Départemental de Voile de la Sarthe a mis en œuvre un site internet. Il est alimenté le plus régulièrement possible avec les infos des différents clubs et des informations institutionnelles. Une attention est aussi portée sur les partenaires tels que le CDOS avec un onglet relayant les formations.

Un FACEBOOK administré par les 4 clubs est mis en place afin de partager les infos les concernant. On connaît tous l'impact que les réseaux sociaux ont en termes de diffusion d'information. En effet, les statistiques sur les actions ponctuelles et les vidéos publiées sur le réseau montrent qu'elles sont partagées. Nous sommes suivis par plus de nombres. Une majorité d'Homme 67.20 % pour 32.80 % de Femmes. A nous de relayer nos actions, nos activités hebdomadaires, a nous de nous faire connaître. Nos structures ont besoins de cette visibilité qui est un vecteur de recrutement.

Notre faille vient peut être d'un manque de communication visuelle. En effet, la voile est une activité en mouvement qui doit passer par de la vidéo pour mieux appréhender les choses. La photo d'un bateau qui gite n'aura pas le même impact qu'une vidéo.

Pour conclure ces deux rapports, je souhaite renouveler tous mes remerciements vers les adhérents, bénévoles, salariés, les élus et les présidents des clubs sarthois. Sans eux rien ne serait possible. Qu'il sache que tout sera mis en œuvre pour les accompagner au quotidien pour le développement de la pratique de notre sport, de notre passion.